

DUPONT™ CORIAN® : RESISTANCE AUX PRODUITS CHIMIQUES

INTRODUCTION

Ce bulletin technique traite de la résistance de DuPont™ Corian® aux produits chimiques. La résistance est évaluée en exposant la surface Corian® à un produit pendant 16 heures. Le temps d'exposition est un facteur important ; un retrait rapide des produits chimiques permet d'éviter la plupart des dommages.

La concentration testée est indiquée le cas échéant. Sauf si spécifié autrement le produit chimique est une solution aqueuse. Soyez prudent en cas d'utilisation de concentration plus élevée, qui peut augmenter la probabilité de dommages. Les concentrations signalées avec <X% ont été testées à concentrations multiples : le résultat donné est valable jusqu'à la concentration indiquée.

A. REACTIFS DE CLASSE I

Les réactifs suivants ne provoquent généralement pas d'effet permanent sur le panneau Corian® après une exposition de 16 heures. Essayez et nettoyez la surface en utilisant un équipement de protection personnelle adapté aux produits chimiques tel que gants et lunettes de protection. Tout résidu chimique peut être enlevé avec un tampon Scotch-Brite™ humide et un détergent blanchissant. Parfois, des incidences minimales ont été observées, indiquées par les renvois (* † ‡).

| | | | |
|--|--|--|------------------------------|
| Acétate d'amyle / alcool amylique | Colorant alimentaire | Iode, teinture | Rouge de méthyle (1%) |
| Acétate d'éthyle (dans dissolvant pour vernis à ongles sans acétone) | Diméthylformamide | Isopropanol (alcool isopropylique) † | Safran |
| Acétone | Dissolvant (acétone) | Jus de citron | Sang |
| Acide acétique (10%) | Disulfure de carbone | Kérosène | Sauce de soja |
| Acide chlorhydrique (< 30%) | Encre de stylo à bille | Ketchup | Sauce tomate |
| Acide citrique (10%) | Encre indélébile | Lessive (1%) | Savons ménagers |
| Acide nitrique (< 6%) | Encre lavables | Méthanol † | Sel (chlorure de sodium) |
| Acide perchlorique | Essence | Méthyléthylcétone (butanone) | Sucre (saccharose) |
| Acide sulfurique (< 60%) | Ethanol (alcool éthylique) † | Méthylorange (1%) | Sulfate de sodium |
| Acide tannique | Ether éthylique † | Mine de crayon | Teinture de Wright |
| Acide urique | Eucalyptol | Moutarde | Teintures capillaires |
| Agent de blanchiment (de type ménager) | Formol (formaldéhyde 10% neutre tamponnée) | Naphtalène (naphtaline) | Tétrachlorure de carbone |
| Ammoniac aromatique (sels d'ammoniac) | Hématoxyline | N-Hexane | Tétrahydrofurane (THF) |
| Benzène † | Huile d'olive | Nitrate d'argent (10%) | Tétraméthylrhodamine |
| Bisulfate de sodium | Huile de coton | Oxyde de zinc (pâte, onguent) | Thé |
| Bleu de trypan | Huile minérale | Pentaoxyde de phosphore | Thiocyanate de calcium (78%) |
| Butanol (alcool butylique) | Huiles de cuisson | Permanganate de potassium (2%) | Toluène |
| Café | Hydroxyde d'ammonium (<28% (ammoniaque)) | Péroxyde d'hydrogène | Tymol (solution d'alcool) |
| Chlorure de zinc | Hydroxyde de sodium (paillettes) † | Phénolphtaléine (1%) | Urée (6%) |
| Chlorure ferrique | Hydroxyde de sodium, solution d' (< 40%) † | Phosphate trisodique (30%) | Urine |
| Cigarette (nicotine) | Hypochlorite de sodium (< 15%) | Po(ly)vidone iodée (PVP), « Bétadine » | Vernis à ongle |
| Cirage | Iode (1% dans l'alcool) ‡ | Produit de vaisselle (liquide/ poudre) | Vinaigre |
| Cirage liquide | | Rouge à lèvres | Vins (toutes variétés) |
| | | | Xylène |

* Peut provoquer corrosion ou perte de brillance après 16 heures d'exposition.

† Peut provoquer un léger éclaircissement après 16 heures d'exposition.

‡ Peut provoquer un léger assombrissement après 16 heures d'exposition.



DUPONT™ CORIAN® : RESISTANCE AUX PRODUITS CHIMIQUES

B. REACTIFS DE CLASSE II

Corian® n'est pas recommandé dans les applications où il serait en contact avec les réactifs de CLASSE II. Les concentrations signalées avec >X% ont été testées à concentrations multiples : le résultat donné est valable au-dessus de la concentration indiquée. Une tache causée par une exposition accidentelle à un réactif de Classe II peut souvent être éliminée. Les taches légères peuvent être nettoyées à l'aide d'un produit d'entretien ordinaire. Les taches plus tenaces nécessiteront un ponçage avec du papier abrasif, de grain fin à moyen, suivi des étapes de finition habituelles. L'exposition aux produits suivants peut provoquer un dommage qui nécessitera un ponçage pour un enlèvement complet.

| | |
|-------------------------------|---------------------------------|
| Acide acétique (>90%) | Chlorure de méthylène, |
| Acide chlorhydrique 10M | produits à base de : décapant à |
| Acide formique (>50%) | peinture, nettoie-pinceaux, |
| Acide hydrofluorique (48%) | certaines nettoyeurs pour métal |
| Acide nitrique (>25%) | Crésol |
| Acide phosphorique (>75%) | Déboucheurs acides |
| Acide sulfurique (>77%) | Dioxane |
| Acide trichloracétique (>10%) | Eau régale |
| Chlorobenzène | Furfural |
| Chloroforme (100%) | Hydroxyde de sodium (>50%) |
| Chlorure de méthylène | Méthyl méthacrylate |
| | Phénol (>40%) |

C. PRODUITS SPECIAUX

C.1. BIOCHIMIE

Exposé à l'action de colorants biochimiques, Corian® se tache généralement au bout de quelques minutes. Cependant ces taches peuvent être enlevées en frottant rapidement à l'acétone. Les taches résiduelles peuvent être éliminées en frottant avec un tampon de nettoyage Scotch-Brite™. Des exemples sont cités ci-dessous, mais tous les agents colorants doivent être manipulés avec précaution et rapidement nettoyés en cas de déversement.

Orange acridine

Safranine

Violet de gentiane (cristal violet)

C.2. DENTAIRE

Les produits de soins dentaires peuvent ternir, corroder ou tacher légèrement la surface en Corian®. Les zones concernées peuvent être restaurées en frottant avec un tampon de nettoyage Scotch-Brite™ humide. Les matériaux dentaires sont souvent des mélanges brevetés de matériaux. La FDS peut énumérer certains composants, mais généralement pas la totalité. Un des composants courants est l'eugénol, qui peut affecter la surface s'il n'est pas rapidement enlevé.

D'autres produits non énumérés peuvent être similaires à ceux cités. Veuillez comparer les ingrédients indiqués sur les étiquettes ou la Fiche de Données Sécurité (FDS) à ceux mentionnés.

Les résultats fournis sont relatifs à une exposition de 16 heures. Souvent, la durée d'exposition est bien inférieure car le produit peut être éliminé par un nettoyage ou par une évaporation rapide. Toutefois, dans certains cas l'exposition peut être plus longue. Par exemple, un distributeur de savon qui fuit peut créer une petite mare stagnante sur une longue durée, avec une exposition presque permanente. De même, certains récipients dont le bec ou le bouchon sont mal conçus peuvent fuir à chaque utilisation. Si nécessaire une coupelle ou un plateau de récupération, dans une matière appropriée, peuvent résoudre ces situations.

La résistance aux taches occasionnées par les produits chimiques est moindre pour la colle pour joint DuPont™ que pour les panneaux et produits moulés Corian®.

Cette information est basée sur des données techniques que E. I. du Pont de Nemours and Company et ses sociétés affiliées ("DuPont") estime fiables et est destinée à être utilisée, à leurs propres risques et périls, par les personnes bénéficiant d'une connaissance suffisante de ce domaine technique. DuPont ne peut pas et ne garantit pas que cette information est absolument à jour ou exacte, bien que tous les efforts soient faits pour s'assurer qu'elle est mise à jour et aussi exacte que possible. Sachant que les conditions d'utilisation sont hors du contrôle de DuPont, DuPont ne fait aucune représentation et ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, concernant l'information, ou une partie de celle-ci, y compris toute garantie de titre, de non-contrefaçon du droit d'auteur ou des droits de tiers sur des brevets, de qualité marchande, ou de justesse ou convenance à quelle que fin que ce soit et n'assume aucune responsabilité pour l'exactitude, l'exhaustivité ou l'utilité de toute information. Cette information ne doit pas servir pour créer des spécifications, conceptions, ou directives d'installation. Les personnes responsables de l'utilisation et manipulation du produit sont chargées d'assurer que la conception, la fabrication, les méthodes et les processus d'installation ne présentent aucun danger pour la santé ou la sécurité. N'essayez pas de réaliser de prescription, conception, fabrication, ou travaux d'installation sans une formation adéquate ou sans l'équipement de protection individuelle approprié. Rien ici ne doit être considéré comme une licence d'exploitation ou une incitation à enfreindre un quelconque brevet. DuPont n'assume aucune responsabilité pour l'utilisation ou les résultats obtenus à partir de ces informations, qu'ils soient basés ou non sur la négligence de DuPont. DuPont ne doit pas être tenu pour responsable (i) des dommages, y compris les réclamations relatives à la spécification, la conception, la fabrication, l'installation, ou une combinaison de ce produit avec un autre produit (s), et (ii) les dommages particuliers, directs, indirects ou consécutifs. DuPont se réserve le droit d'apporter des modifications à cette information et à cet avertissement. DuPont vous encourage à consulter cette information et cet avertissement régulièrement pour prendre connaissance des mises à jour ou changements. L'accès continu ou l'utilisation de cette information sont considérés comme votre acceptation du présent avis et de toute modification et du caractère raisonnable de ces normes relatives aux préavis de changements.

© E. I. du Pont de Nemours and Company 2015. Tous droits réservés.

L'Ovale DuPont, DuPont™ et Corian® sont des marques commerciales ou des marques commerciales déposées de E. I. du Pont de Nemours and Company ("DuPont") ou de ses sociétés affiliées.

K-27406-EMEA/FR-9/15